

## LA FAMILLE VALUET À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

### VALUET Barbe :

- Le 8 janvier 1563 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Claude Quatranvault, marchand potier d'étain, et du menuisier Jean Pote dit Damiens, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par les défunts Jean Valuet et Marguerite Govine, ceci entre Michel Valuet, Claude Valuet, Reine Valuet, épouse du vigneron Jean Buffé le jeune, et Barbe Valuet, fille mineure placée sous la tutelle de Louis Tranchant et de Germain Valuet [AD 89, 3 E 7-331, acte n° 9].

### VALUET Claude :

- Le 8 janvier 1563 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Claude Quatranvault, marchand potier d'étain, et du menuisier Jean Pote dit Damiens, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par les défunts Jean Valuet et Marguerite Govine, ceci entre Michel Valuet, Claude Valuet, Reine Valuet, épouse du vigneron Jean Buffé le jeune, et Barbe Valuet, fille mineure placée sous la tutelle de Louis Tranchant et de Germain Valuet [AD 89, 3 E 7-331, acte n° 9].

- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vignerons auxerrois Michel Valuet, Claude Valuet, Pierre Jobeleau, Etienne Billecault, Pierre Débriat (ou de Bryan) et Antoine Débriat (ou de Bryan), est comparu Jean Valuet, fils de Germain Valuet, vigneron à Auxerre, et de Germaine (...)sse, lequel a passé un contrat de mariage avec Claudine Débriat (ou de Bryan), fille du vigneron auxerrois Mathelin Débriat (ou de Bryan) et de feu Etienne Billecault, ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Guyon Gendrot, lui aussi d'Auxerre [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 4].

### VALUET Eugénie :

- Le 3 juillet 1564, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Eugénie Valuet, fille de Michel Valuet et de Chrétienne (Desprez). Son parrain a été Jean Brouard ; ses marraines ont été Eugénie (Tonnelot), veuve de Thibault Desprez, et Anne Mathieu dit Sappin, femme de Michel Pourrée (ou Porrée), notaire royal à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 109 recto].

### VALUET Germain :

- Le 22 septembre 1560, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, est comparue Marguerite, veuve de Jean Chapot, tutrice légitime des enfants mineurs qu'elle a eus de lui, laquelle a vendu pour le prix de 125 livres tournois à Claude Chapot, marchand à Auxerre, une maison de fond en comble située en la paroisse auxerroise de Saint-Pèlerin, en la rue descendant des Jacobins à l'église de ladite paroisse, tenant d'un long et par-derrière à Germain Valuet, d'autre long à Jean Oger et par-devant à ladite rue, le produit de la vente devant être employé au paiement des dettes délaissées par le défunt mari de la vendeuse [AD 89, 3 E 7-329, acte n° 261].

- Le 13 janvier 1561 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vignerons Guillaume Rathery et Jean Beaufile et du menuisier Simon Cormier, demeurant tous trois en ladite ville d'Auxerre, sont comparus le sergent royal Charles Daubuz et le vigneron Antoine Débriat, domiciliés eux aussi à Auxerre, lesquels ont procédé à un échange de biens : ledit Charles Daubuz a cédé audit Antoine Débriat trois quartiers de vigne en deux pièces situés à Coulanges-la-Vineuse, au lieu-dit du « *Fournouer* », et 60 sols tournois de rente annuelle due par Edmond Auberger, du faubourg Saint-Amatre à Auxerre, ceci en échange de deux chambres hautes avec grenier situées dans un corps de maison du bourg Saint-Mamert à Auxerre, tenant d'une part à Germain Valuet et de toute autre part aux rues communes [AD 89, 3 E 7-329, acte n° 27].

- Le 2 juin 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence du maçon Hervé Panier (ou Panée) et du clerc Jean Royer, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu le vigneron auxerrois Germain Valuet, lequel a vendu pour le prix de 12 livres tournois à l'honorable homme Charles Daubuz, sergent royal à Auxerre, un quarton de place et jardin situé en la paroisse auxerroise de Saint-Mamert, tenant d'un long à Jean Laurent, d'autre long à Pierre Créthé, par-dessous à maître Pierre Daubuz et par-dessus à la rue commune [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 99].

- Le 2 juillet 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de maître Etienne Robert, religieux de l'abbaye auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, ainsi que du vigneron Germain Valuet et du potier d'étain Claude Quatranvault, est comparu Jean Buffé le jeune, fils des défunts Michau Buffé (ou Michel Bufé) et Isabeau Thuillant, accompagné de ses frères Jean Buffé l'aîné, Claude Buffé et Pierre Buffé et de ses beaux-frères Germain Cheullot et Pierre Adam, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Reine Valuet, fille du vigneron auxerrois Jean Valuet et de Marguerite Govine (ou Govyne) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 118].

- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vignerons auxerrois Michel Valuet, Claude Valuet, Pierre Jobeleau, Etienne Billecault, Pierre Débriat (ou de Bryan) et Antoine Débriat (ou de Bryan), est comparu Jean Valuet, fils de Germain Valuet, vigneron à Auxerre, et de Germaine (...)sse, lequel a passé un contrat de mariage avec Claudine Débriat (ou de Bryan), fille du vigneron auxerrois Mathelin Débriat (ou de Bryan) et de feu Etienne Billecault, ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Guyon Gendrot, lui aussi d'Auxerre [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 4].

- Le 8 janvier 1563 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Claude Quatranvault, marchand potier d'étain, et du menuisier Jean Pote dit Damiens, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par les défunts Jean Valuet et Marguerite Govine, ceci entre Michel Valuet, Claude Valuet, Reine Valuet, épouse du vigneron Jean Buffé le jeune, et Barbe Valuet, fille mineure placée sous la tutelle de Louis Tranchant et de Germain Valuet [AD 89, 3 E 7-331, acte n° 9].

- Le 14 janvier 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, Claude Cirebon, fils de feu Etienne Cirebon et de Guillemette Laurent, a passé un contrat de mariage avec Clémence Doisy, fille des défunts Pierre Doisy et Thiennette Hérard, la future mariée étant accompagnée de ses tuteurs et curateurs Germain Valuet (fils de Jacques Valuet), et Thibault Thierry [AD 89, 3 E 1-21].
- Les 29 janvier 1569 et 6 mai 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence du vigneron auxerrois Germain Cirebon, a été effectué le partage après décès des biens laissés par les défunts Pierre Doisy et Thiennette Hérard entre leurs deux enfants Clémence Doisy (femme de Claude Cirebon) et Jean Doisy (encore mineur, placé sous la tutelle et curatelle de Germain Valuet et du pâtissier auxerrois Thibault Thierry) [AD 89, 3 E 1-21].
- Le 14 février 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence du sergent royal François Roncin et d'Edmond Verdot, sont comparus Bernard Massé, Jean Bourgeroy et Claude Guyon, tous vignerons résidant en la paroisse Saint-Amatre à Auxerre, lesquels ont reconnu avoir pris à titre de bail et tierce de vin du vigneron Germain Valuet et du pâtissier Thibault Thierry, domiciliés à Auxerre, tous deux tuteurs et curateurs des enfants mineurs de feu Pierre Doisy et de Thiennette Hérard (ou Hézard), deux denrées de vignes situées au finage d'Auxerre, au lieu-dit de « *Piédalloue* », tenant d'une part à Germain Grandjean et d'autre part à Claude Cirebon, un quartier et demi de vignes au lieu-dit « *en Boquilly* », tenant d'une part à Pierre César, deux denrées de vignes au lieu-dit « *au haut de Piédalloue* », près de la croix des tonneliers, et deux denrées de vignes au lieu-dit « *en Champferré* », le tout à Auxerre, ceci pour cinq années consécutives [AD 89, 3 E 7-1, acte n° 25].
- Le 2 mai 1570, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, en présence du chirurgien maître Simon Le Prince, du vigneron Noël Cirebon et du clerc Loup Bourgeois, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, a été dressé le testament de Clémence Doisy, femme de Claude Cirebon, fille de feu Pierre Doisy et nièce de Germain Valuet, laquelle, gisant dans son lit en raison de sa maladie, a souhaité qu'après sa mort son corps soit conduit par les frères cordeliers et jacobins en l'église auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, puis en celles de Saint-Mamert et de Saint-Pèlerin, que des grand-messes y soient célébrées et que son corps soit ensuite inhumé auprès de celui de son défunt père, en ladite église Saint-Pèlerin [AD 89, 3 E 6-435].
- Le 19 août 1570, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, sont comparus d'une part l'honorable homme Jacques Creux, geôlier et concierge des prisons royales d'Auxerre, et d'autre part les marchands auxerrois Germain Valuet, Jean Cordier et Germain Cordier, héritiers de feu Jeanne Cordier, veuve de feu Jean Godet, lesquelles parties ont transigé après avoir rappelé que le 2 septembre 1568, devant (Pierre) Ragot, notaire au bailliage d'Auxerre, lesdits Germain Valuet, Jean Cordier et Germain Cordier avaient vendu audit Jacques Creux 19 livres et 13 sols tournois de rente annuelle à verser chaque année le jour de Pâques, rente constituée le 23 mars 1551 *n.s.* par Nicolas Godet et Geneviève de Coiffy, son épouse, et par ladite feu Jeanne Cordier, veuve de feu Jean Godet, ceci contre la somme de 400 livres tournois [AD 89, 3 E 6-435].

**VALUET Germaine :**

- Le 9 janvier 1579, devant François Thomas, notaire à Auxerre, le vigneron Odin (Morlet dit) Rossignol a passé un contrat de mariage avec Germaine Valuet, veuve de Claude Leput [AD 89, 3 E 7-360].

**VALUET Hector :**

- Le 20 juillet 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence du boucher Guillaume de Taingy, de Jean Odot et de Jean Petitgay, résidant tous en ladite ville d'Auxerre, sont comparus d'une part le cordonnier auxerrois Noël de Chousses, veuf d'une femme prénommée Guillemette, et d'autre part les trois héritiers de celle-ci, à savoir le tanneur Thibault Masle, le tonnelier Jean Tabard et le boucher Laurent Regnard, demeurant eux aussi à ladite ville, lesquelles parties ont procédé entre elles au partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par la défunte : Noël de Chousses a obtenu ainsi comme lot le bas de la maison où il a élu domicile et où son épouse est décédée, située au bourg auxerrois de Saint-Pèlerin, ainsi que la moitié de l'appentis et du cellier de cette demeure et une petite cour se trouvant derrière, le tout tenant d'un long à Hector Valuet, d'autre long aux hoirs de feu Jean de La Rivière, par-devant à Geoffroy Foussy et par-derrière à l'abbé et aux moines du couvent de Saint-Pèlerin, recevant en outre la moitié des loyers versés chaque année par Thiénon Motheré pour des terres exploitées par lui et situées à Héry, ainsi que plusieurs terrains se trouvant quant à eux dans le finage d'Auxerre, à savoir un demi-arpent de vigne au lieu-dit de « *Champchardon* », tenant des deux bouts à deux chemins communs, d'un long auxdits héritiers et d'autre long à messire Jean Ménigot et à Germain Roncin (ou Ronssin), un quartier de vigne tenant d'une part à Louis Galetas, d'autre part à la veuve Cornemiche et par-dessous à la terre appartenant à Perron Germain, deux denrées de vigne au lieu-dit de « *Mochetrye* », tenant d'un long à Jean Davy, d'autre long à Pierre Berger et par-dessous aux hoirs du défunt Germain Hardy, un quartier de vigne au lieu-dit de « *la Chapote* », tenant d'une part à Adenet Evrard et d'autre part à un fossé, un closeau tout près de la porte du Pont, tenant d'un long aux clos du chapitre d'Auxerre, d'autre long audit Louis Galetas et des deux bouts à des chemins communs, un arpent et demi de terre au lieu-dit de « *Heurtebise* », tenant d'un long aux hoirs de feu Jean Géant et par-dessous à la terre de Notre-Dame, et enfin un arpent de terre au lieu-dit de « *Beauvoir* », tenant d'un long aux héritiers de feu Thiénon Evrard dit de La Rivière ; de leur côté, Thibault Masle, Jean Tabard et Laurent Regnard ont reçu en héritage le haut de la maison, avec le grenier, où ledit Noël de Chousses a élu domicile et où son épouse Guillemette est décédée, ainsi que l'autre moitié de l'appentis et du cellier de cette demeure et le jardin attenant, recevant en outre l'autre moitié des loyers versés chaque année par Thiénon Motheré pour des terres exploitées par lui et situées à Héry, ainsi que plusieurs terrains se trouvant quant à eux dans le finage d'Auxerre, à savoir un demi-arpent de vigne au lieu-dit de « *Champchardon* », tenant d'une part audit Noël de Chousses, d'autre part à Jean Pougeoise et par-dessus et par-dessous aux chemins communs, un quartier de vigne au lieu-dit de « *Bouffault* », tenant d'un long aux héritiers du défunt Etienne Evrard dit de La Rivière, un quartier de vigne et désert tenant d'un long à Jean Brocard et d'autre long à Pierre Berger, une denrée de vigne au lieu-dit de « *Champmilot* », tenant d'une part aux hoirs du défunt Jacquot Billard et d'autre part à Perrin Dupont, un clos à proximité de la porte Chantepinot, tenant d'un long auxdits héritiers de feu Etienne Evrard dit de La Rivière et d'autre long au chaussetier Jean Chrestien et audit Pierre Berger, et un jardin près de ladite porte, tenant d'une part à Jean Thuault, d'autre part audit Geoffroy Foussy, par-derrière à Georges Chasné et par-devant au chemin commun. Juste après ce partage, lesdits Thibault Masle, Jean Tabard et Laurent Regnard ont revendu leur part d'héritage à Noël de Chousses, sauf les vignes

et la rente locative annuelle, ceci pour le prix de soixante-neuf livres et quinze sols tournois [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 184 recto].

- Le 25 novembre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de Gaon Bourdin, d'Etienne Pougeoise et de Pierre Pouligny (ou Poligny), vigneron demeurant à Auxerre, est comparu le vigneron auxerrois Casselin Dubreuil, lequel a cédé en location à Jacquot Blondeau, lui aussi vivant vigneron à Auxerre, un demi-arpent de vigne et désert situé à Auxerre au lieu-dit de « *Vauprofonde* », tenant d'une part au mercier Jean Chrestien, d'autre part à Hector Valuet, par-dessus au chemin à déblaver et par-dessous au fossé séparant la terre d'Egriselles, à Venoy, du finage d'Auxerre, ceci moyennant une rente foncière annuelle et perpétuelle de douze sols tournois à payer chaque année le jour de la Noël, rachetable pour le prix de douze livres tournois à verser en une fois [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 233 recto].

- Le 25 novembre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de Gaon Bourdin, d'Etienne Pougeoise et de Pierre Pouligny (ou Poligny), vigneron vivant à Auxerre, sont comparus d'une part Pierre Chastelain, tonnelier et vigneron demeurant lui aussi à Auxerre, et d'autre part le vigneron auxerrois Casselin Dubreuil, lesquels ont effectué entre eux un échange de biens : ledit Pierre Chastelain a cédé audit Casselin Dubreuil une pièce de terre de trois denrées située au lieu-dit de « *Chantemerle* » à Auxerre, tenant d'une part à Henri Gazon (ou Garon), Germain Jacquin et Pierron Mouart (ou Moart), d'autre part à Etienne de Marcilly, par-dessous à Jacquinet Mérausse et par-dessus à Germain Jacquin, ceci en échange d'une pièce de vigne et désert cédée en location à Jacquot Blondeau, située au lieu-dit de « *Vauprofonde* » à Auxerre et tenant d'une part au mercier Jean Chrestien, d'autre part à Hector Valuet, par-dessus au chemin à déblaver et par-dessous au fossé séparant le finage d'Auxerre de la terre d'Egriselles à Venoy [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 233 recto].

- Le 23 juin 1517, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Hector Valuet, ceci entre Jeanne, sa femme, veuve en premières noces de Perrin Pougeoise, domiciliée en ladite ville d'Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, et leurs quatre enfants survivants, à savoir Jacques Valuet, Perron Valuet (tonnelier et vigneron à Auxerre), Thiennette Valuet (femme du mesureur de blé auxerrois Jean Dupont), et Julienne Valuet (épouse du vigneron auxerrois Jean Fouart le jeune) [AD 89, E 412, folio 37 recto].

#### **VALUET Hector :**

- Du 21 janvier au 6 février 1567, devant Louis Tribolé, notaire royal à Auxerre, a été dressé l'inventaire après décès de tous les biens placés sous la garde des sergents royaux Germain Le Prince, Germain Callard, Jean Maignain (ou Magnan), Pierre Dupont et Christophe Daulmoy, demeurant tous à Auxerre, biens laissés en héritage par feu Anne Michel, veuve de feu maître Mathurin Breton (ancien promoteur et procureur en l'officialité d'Auxerre), morte en sa maison située au bourg Saint-Regnobert à Auxerre, cet inventaire étant effectué à la requête de Noël Destais, de Marguerite Destais, femme de Guillaume Maullion (absent), et de Germaine Destais, veuve de feu Hector Valuet, domiciliés à Auxerre, ainsi que de Jeanne Perthuis, veuve de Philebert Maillot, résidant quant à elle à Joigny, tous héritiers de ladite défunte : parmi les biens inventoriés ont été trouvés deux chenets de cuivre renforcés de fer à l'intérieur, portant les armoiries desdits défunts Mathurin Breton et Anne Michel [AD 89, 3 E 6-435].

- Le 18 mars 1572, en la maison du marchand auxerrois Edmé Espaullard, a été dressé l'inventaire après décès des papiers appartenant à feu Anne Michel, veuve de Mathurin Breton, ceci à la requête et en présence de Noël Destais, voiturier par eau à Auxerre, et de Germaine Destais, veuve d'Hector Valuet (ou Valuot), héritiers en partie de ladite défunte [AD 89, E 409].

#### **VALUET Jacques :**

- Le 27 mai 1504, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, Etienne Picard, tonnelier et vigneron, et Claude Belaine, vigneron, tous deux domiciliés à Auxerre, ont échangé des biens en présence des vigneron auxerrois Jean Dupont et Jacques Valuet [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 24 verso].

- Le 23 juin 1517, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Hector Valuet, ceci entre Jeanne, sa femme, veuve en premières noces de Perrin Pougeoise, domiciliée en ladite ville d'Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, et leurs quatre enfants survivants, à savoir Jacques Valuet, Perron Valuet (tonnelier et vigneron à Auxerre), Thiennette Valuet (femme du mesureur de blé auxerrois Jean Dupont), et Julienne Valuet (épouse du vigneron auxerrois Jean Fouart le jeune) [AD 89, E 412, folio 37 recto].

#### **VALUET Jacques :**

- Le 14 janvier 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, Claude Cirebon, fils de feu Etienne Cirebon et de Guillemette Laurent, a passé un contrat de mariage avec Clémence Doisy, fille des défunts Pierre Doisy et Thiennette Hérard, la future mariée étant accompagnée de ses tuteurs et curateurs Germain Valuet (fils de Jacques Valuet), et Thibault Thierry [AD 89, 3 E 1-21].

#### **VALUET Jean :**

- Le 2 juillet 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de maître Etienne Robert, religieux de l'abbaye auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, ainsi que du vigneron Germain Valuet et du potier d'étain Claude Quatranvault, est comparu Jean Buffé le jeune, fils des défunts Michau Buffé (ou Michel Bufé) et Isabeau Thuillant, accompagné de ses frères Jean Buffé l'aîné, Claude Buffé et Pierre Buffé et de ses beaux-frères Germain Cheullot et Pierre Adam, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Reine Valuet, fille du vigneron auxerrois Jean Valuet et de Marguerite Govine (ou Govyne) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 118].

- Le 8 janvier 1563 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Claude Quatranvault, marchand potier d'étain, et du menuisier Jean Pote dit Damiens, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par les défunts Jean Valuet et Marguerite Govine, ceci entre Michel Valuet, Claude Valuet, Reine Valuet, épouse du vigneron Jean Buffé le jeune, et Barbe Valuet, fille mineure placée sous la tutelle de Louis Tranchant et de Germain Valuet [AD 89, 3 E 7-331, acte n° 9].

**VALUET Jean :**

- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vigneron auxerrois Michel Valuet, Claude Valuet, Pierre Jobeleau, Etienne Billecault, Pierre Débriat (ou de Bryan) et Antoine Débriat (ou de Bryan), est comparu Jean Valuet, fils de Germain Valuet, vigneron à Auxerre, et de Germaine (...)sse, lequel a passé un contrat de mariage avec Claudine Débriat (ou de Bryan), fille du vigneron auxerrois Mathelin Débriat (ou de Bryan) et de feu Etienne Billecault, ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Guyon Gendrot, lui aussi d'Auxerre [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 4].

**VALUET Jean :**

- Le 15 mai 1586, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Bastien Desprez, fils d'Etienne Desprez et d'Antoinette Lorin (ou Thoinette Louzin). Ses parrains ont été Bastien Lorin (ou Louzain) et Jean Valuet (qui a signé ainsi), fils de Michel Valuet ; sa marraine a été Laurence Pion, fille de Nicolas Pion [AM Auxerre, registre GG 100].

**VALUET Julienne :**

- Le 23 juin 1517, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Hector Valuet, ceci entre Jeanne, sa femme, veuve en premières noces de Perrin Pougeoise, domiciliée en ladite ville d'Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, et leurs quatre enfants survivants, à savoir Jacques Valuet, Perron Valuet (tonnelier et vigneron à Auxerre), Thiennette Valuet (femme du mesureur de blé auxerrois Jean Dupont), et Julienne Valuet (épouse du vigneron auxerrois Jean Fouart le jeune) [AD 89, E 412, folio 37 recto].

**VALUET Michel :**

- Le 8 janvier 1563 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Claude Quatranvault, marchand potier d'étain, et du menuisier Jean Pote dit Damiens, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par les défunts Jean Valuet et Marguerite Govine, ceci entre Michel Valuet, Claude Valuet, Reine Valuet, épouse du vigneron Jean Buffé le jeune, et Barbe Valuet, fille mineure placée sous la tutelle de Louis Tranchant et de Germain Valuet [AD 89, 3 E 7-331, acte n° 9].

- Le 2 janvier 1564 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vigneron auxerrois Michel Valuet, Claude Valuet, Pierre Jobeleau, Etienne Billecault, Pierre Débriat (ou de Bryan) et Antoine Débriat (ou de Bryan), est comparu Jean Valuet, fils de Germain Valuet, vigneron à Auxerre, et de Germaine (...)sse, lequel a passé un contrat de mariage avec Claudine Débriat (ou de Bryan), fille du vigneron auxerrois Mathelin Débriat (ou de Bryan) et de feu Etienne Billecault, ladite future mariée étant accompagnée de son tuteur Guyon Gendrot, lui aussi d'Auxerre [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 4].

- Le 3 juillet 1564, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Eugénie Valuet, fille de Michel Valuet et de Chrétienne (Desprez). Son parrain a été Jean Brouard ; ses marraines ont été Eugénie (Tonnelot), veuve de Thibault Desprez, et Anne Mathieu dit Sappin, femme de Michel Pourrée (ou Porrée), notaire royal à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 109 recto].

- Le 29 juin 1563, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence du vigneron Michel Valuet (qui a signé « *Valluet* ») et de l'honorable homme Germain Armant, marchand, résidant tous deux à Auxerre, sont comparus le taillandier auxerrois Thierry Jacquenard, tuteur légitime des enfants mineurs de feu Jean Jacquenard, son fils, et de feu Simone Camus, ainsi que le potier d'étain auxerrois Jean Camus, oncle maternel desdits enfants, lesquels comparants ont cédé à Jean Daussonne, vigneron à Auxerre, le bail qui avait été fait audit défunt Jean Jacquenard par Eusèbe Govine, demeurant lui aussi en ladite ville d'Auxerre, d'une maison de fond en comble avec jardin située près de la porte du Temple en la paroisse auxerroise de Saint-Eusèbe, ceci moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres tournois à payer chaque année audit Eusèbe Govine le jour de la Saint-Jean-Baptiste [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 149].

- Ledit 29 juin 1563, devant Nicolas Royer, notaire royal à Auxerre, en présence de l'honorable homme Germain Armant, marchand, et du vigneron Michel Valuet, résidant tous deux à Auxerre, est comparu le vigneron auxerrois Jean Daussonne, lequel a reçu à titre de bail annuel et perpétuel d'Eusèbe Govine, lui aussi vigneron à Auxerre, une maison de fond en comble avec cour et jardin, située près de la porte du Temple en la paroisse auxerroise de Saint-Eusèbe, tenant d'une part aux hoirs de feu Germain Valois dit Costereau (ou de Vallois dit Costereau), d'autre part à André Lamy, par-derrière audit André Lamy et à messire Guillaume Rapin, prêtre, et par-devant à la grand-rue, le tout moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres tournois à payer chaque année audit Eusèbe Govine le jour de la Saint-Jean-Baptiste, rente rachetable pour le prix de 200 livres tournois [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 150].

- Le 5 août 1569, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence des vigneron auxerrois Guillaume Lemaistre et Michel Valuet (qui a signé ainsi), sont comparus Dominique Carré et son épouse Claudine Pigalle, demeurant en ladite ville d'Auxerre, lesquels comparants, au cas où ils n'auraient pas d'enfants, ont modifié leur contrat de mariage au profit des deux boulangers auxerrois Nicolas Pigalle et Didier Denfer [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 64].

- Le 21 mars 1583, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Nicolas Desprez, fils de Jacques Desprez et de Guillemette Chancy. Ses parrains ont été l'honorable homme maître Nicolas Doujat et Germain Chancy ; sa marraine a été Chrétienne Desprez, femme de Michel Valuet [AM Auxerre, registre GG 38].

- Le 15 mai 1586, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Bastien Desprez, fils d'Etienne Desprez et d'Antoinette Lorin (ou Thoinette Louzin). Ses parrains ont été Bastien Lorin (ou Louzain) et Jean Valuet (qui a signé ainsi), fils de Michel Valuet ; sa marraine a été Laurence Pion, fille de Nicolas Pion [AM Auxerre, registre GG 100].

**VALUET Perron :**

- Le 23 juin 1517, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Hector Valuet, ceci entre Jeanne, sa femme, veuve en premières noces de Perrin Pougeoise, domiciliée en ladite ville d'Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, et leurs quatre enfants survivants, à savoir Jacques Valuet, Perron Valuet (tonnelier et vigneron à Auxerre), Thiennette Valuet (femme du mesureur de blé auxerrois Jean Dupont), et Julienne Valuet (épouse du vigneron auxerrois Jean Fouart le jeune) [AD 89, E 412, folio 37 recto].

**VALUET Pierre :**

- Le 15 novembre 1524, devant Michel Armant, notaire à Auxerre, le voiturier par eau Guillaume Bourgoïn, fils du défunt vigneron Jean Bourgoïn et de Jeanne Thuault (remariée à Pierre Valuet), a passé un contrat de mariage avec Jeanne Savier, fille d'Etienne Savier, laboureur au hameau de Sommeville à Monéteau, et de feu Barbe Chevallard, et nièce du prêtre Etienne Chevallard, chanoine tortrier de la cathédrale d'Auxerre [AD 89, E 380, folio 403].

**VALUET Reine :**

- Le 2 juillet 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de maître Etienne Robert, religieux de l'abbaye auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, ainsi que du vigneron Germain Valuet et du potier d'étain Claude Quatranvault, est comparu Jean Buffé le jeune, fils des défunts Michau Buffé (ou Michel Bufé) et Isabeau Thuillant, accompagné de ses frères Jean Buffé l'aîné, Claude Buffé et Pierre Buffé et de ses beaux-frères Germain Cheullot et Pierre Adam, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Reine Valuet, fille du vigneron auxerrois Jean Valuet et de Marguerite Govine (ou Govyne) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 118].

- Le 8 janvier 1563 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Claude Quatranvault, marchand potier d'étain, et du menuisier Jean Pote dit Damiens, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens immeubles laissés en héritage par les défunts Jean Valuet et Marguerite Govine, ceci entre Michel Valuet, Claude Valuet, Reine Valuet, épouse du vigneron Jean Buffé le jeune, et Barbe Valuet, fille mineure placée sous la tutelle de Louis Tranchant et de Germain Valuet [AD 89, 3 E 7-331, acte n° 9].

**VALUET Thiennette :**

- Le 23 juin 1517, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Hector Valuet, ceci entre Jeanne, sa femme, veuve en premières noces de Perrin Pougeoise, domiciliée en ladite ville d'Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, et leurs quatre enfants survivants, à savoir Jacques Valuet, Perron Valuet (tonnelier et vigneron à Auxerre), Thiennette Valuet (femme du mesureur de blé auxerrois Jean Dupont), et Julienne Valuet (épouse du vigneron auxerrois Jean Fouart le jeune) [AD 89, E 412, folio 37 recto].